

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2011**

- 035/2011 : "subvention exceptionnelle à l' Amicale bouliste" (communiqué en séance).

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE/ AMICALE BOULISTE:**

M. MEUNIER Présente le rapport.

Considérant les résultats sportifs de l' Amicale Bouliste,

Vu la proposition présentée

**APRES DELIBERATION**, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

**ATTRIBUE** une subvention supplémentaire exceptionnelle de **200 €** pour l'année 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

Etréchy ensemble et solidaires